Forum des entreprises africaines 2025
Du potentiel à la prospérité : activer les chaînes de valeur régionales en Afrique

Première table ronde : Stimuler une hausse du financement et des investissements pour les
chaînes de valeur régionales en Afrique

17 février 2025

Addis-Abeba | Commission économique pour l'Afrique | Maison de l'Afrique

Note de réflexion

I. Introduction

1. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel en Afrique devrait encore s'accentuer pour atteindre 4,3 % en 2025. Fait remarquable, 10 pays africains figureront cette année parmi les 20 pays dont la croissance économique est la plus rapide au monde, cette tendance se maintenant à présent depuis plus d'une décennie[1].

2. La résilience dont a fait preuve l'Afrique au milieu des perturbations mondiales constitue un socle prometteur pour le financement des chaînes de valeur régionales, même si d'importants obstacles persistent. Bien qu'elle soit la deuxième région du monde dont la croissance est la plus rapide en termes globaux, elle se classe dernière en ce qui concerne la croissance par habitant[2]. Cette progression ne suffit pas à réaliser les investissements essentiels dans les infrastructures, les capacités industrielles, les compétences et la recherche-développement, qui sont les ingrédients indispensables à la mise en place de systèmes de chaîne de valeur fiables et compétitifs. En revanche, l'importante population africaine, qui devrait atteindre 2,5 milliards de personnes d'ici 2050 (soit près de 25 % de la population mondiale en âge de travailler[3]) offre une chance inégalée d'exploiter le dividende démographique.

[1] Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale* (Abidjan, Banque africaine de développement, 2024).
[2] *Ibid.*
[3] Saurabh Sinha et Melat Getachew, *« As Africa's population crosses 1.5 billion, the Demographic window is opening ; getting the dividend requires more time and stronger effort »*, Commission économique pour l'Afrique, 12 juillet 2024.

A.2500021 (F)

La mise à profit de chaînes de valeur régionales permettra de créer des emplois diversifiés et de qualité, contribuant ainsi à faire de cette population nombreuse un atout plutôt qu'une charge.

3. Au vu de cette situation, la première table ronde sera l'occasion de se pencher sur des questions cruciales concernant la résorption du déficit de financement, la réduction des risques d'investissement et le repositionnement de l'Afrique au-delà de la seule compétitivité des coûts pour renforcer les chaînes de valeur régionales.

II. Gestion du déficit de financement

4. L'Afrique ne dispose que d'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour financer ses chaînes de valeur régionales : on estimait en effet que le coût du service de la dette devrait s'élever à 74 milliards de dollars en 2024, ce qui représente une hausse marquée par rapport aux 17 milliards de dollars déboursés à ce titre en 2010[4]. Pour accélérer sa transformation structurelle (à savoir faire passer la main-d'œuvre de secteurs à faible productivité vers des secteurs à forte productivité, phénomène étroitement lié au développement de chaînes de valeur), le continent doit combler un déficit de financement équivalant à 402,2 milliards de dollars par an. Cela représente 13,7 % du PIB africain projeté pour 2024. Ce déficit se fait particulièrement sentir au niveau des connexions routières (72,9 %), puis dans les secteurs de l'éducation (10,4 %) et de l'énergie (9,9 %) ainsi que sur le plan de la productivité (6,8 %)[5].

5. L'Afrique dispose d'importantes possibilités inexploitées de mobiliser ses propres ressources, notamment en renforçant les marchés financiers et en favorisant une plus grande inclusion financière. Des mesures telles que la formalisation des activités économiques et l'expansion de l'utilisation des plateformes numériques au-delà des seuls services bancaires mobiles pourraient dégager d'importantes perspectives. Les envois de fonds, qui constituent aujourd'hui la source de financement externe la plus importante et la plus constante du continent[6], sont particulièrement prometteurs. Par exemple, les envois de fonds vers le Kenya ont dépassé les 4 milliards de dollars en 2023[7], dépassant de loin le montant de 1,6 milliard de dollars qu'a tiré ce pays de ses principales exportations (café, thé et épices) la même année[8]. Des innovations du secteur privé, telles que les partenariats noués entre M-PESA, PayPal et Western Union, ont permis de réduire les coûts d'envoi de fonds à seulement 1,7 % par transaction de 200 dollars. En outre, des initiatives publiques-privées telles que M-Akiba permettent désormais aux Kényans d'investir dans des obligations d'État, mobilisant ainsi des fonds locaux pour financer le développement[9].

---

[4] Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024.*
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*
[7] Nick Mwangi, « Kenyan diaspora remittances hit record high of Ksh670 billion in 2023 », *Nairobi Wire*, 23 janvier 2024.
[8] Daniel Workman, « Kenya's top 10 Exports », *World's Top Exports*.
[9] Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024.*

III. Réduction des risques d'investissement en Afrique

6. En outre, les efforts consentis en vue de la mobilisation des ressources intérieures africaines doivent être complétés par des mesures sur le plan international. La réaffectation de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux aux banques multilatérales de développement pourrait permettre de débloquer 46,2 milliards de dollars par an. Les réformes de ces banques préconisées par le Groupe des 20 pourraient compléter cette somme de 5,2 milliards de dollars par an. De son côté, la politique de prêt du Fonds monétaire international relative aux arriérés pourrait permettre de récupérer 44 milliards de dollars d'arriérés de dette. Enfin, en rendant les notations de crédit mondiales plus équitables, on pourrait économiser 74 milliards de dollars par an en paiements d'intérêts. L'un dans l'autre, ces 169,4 milliards de dollars, générés annuellement, pourraient combler 42 % du déficit de financement de 402,2 milliards de dollars[10].

7. Les investissements étrangers directs en Afrique stagnent depuis des années : même avant la pandémie de COVID-19, ils ne s'élevaient qu'à 40 à 50 milliards de dollars par an. Ceci révèle la persistance de l'écart entre investissements potentiels et investissements réalisés. Parmi les principales difficultés, on peut citer l'instabilité macroéconomique, la fragmentation du marché et la faiblesse des chaînes d'approvisionnement locales. En outre, des revirements opaques ou soudains de politique agissent comme une taxe sur l'investissement[11]. Le cas de l'Ouganda démontre que la cohérence et la stabilité politiques importent souvent plus que les mesures d'incitation destinées à attirer les investissements étrangers directs[12]. La « prime de risque », d'un montant exagéré, constitue un autre obstacle ; imposée par les agences de notation mondiales en l'absence d'informations ciblées et actualisées concernant les possibilités d'investissement réalisables, elle tire à la hausse le coût de l'emprunt en Afrique. Les risques sont souvent surestimés : une étude portant sur 8 000 prêts de projets a révélé que les projets d'infrastructure africains présentaient l'un des taux de défaut les plus faibles de toutes les régions, soit 1,9 %, surpassant à cet égard l'Europe orientale (12,4 %), l'Amérique latine (10,1 %), l'Amérique du Nord (6,6 %) et l'Asie et l'Europe occidentale (4,6 % pour ces deux régions)[13].

8. Compte tenu de ces circonstances, les stratégies de réduction des risques doivent s'attaquer aux difficultés propres à l'Afrique, à la perception exagérée des risques et aux asymétries de l'information sur le continent. À cet égard, d'importantes mesures peuvent être prises, notamment, le renforcement de l'assurance contre les risques politiques par le biais de partenariats avec des organismes multilatéraux, l'intensification du financement mixte pour attirer des capitaux privés dans les chaînes de valeur régionales à haut potentiel, l'instauration de marchés financiers

---

[10] *Ibid.*

[11] Dani Rodrik, « Policy uncertainty and private investment in developing countries », *Journal of Development Economics*, vol. 36, nº 2 (octobre 1991).

[12] Marios Obwona, « Determinants of FDI and their impact on economic growth in Uganda », *African Development Review*, vol. 13, nº 1 (juin 2001).

[13] Kevin Kelhoffer, « Examining infrastructure as an asset class », Moody's Analytics, 5 mai 2020.

africains et de systèmes africains de notation de crédit, ainsi que le recours à une promotion ciblée des investissements.

9. En fin de compte, la mise en œuvre opérationnelle de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait changer la donne en réduisant les risques d'investissement dans les chaînes de valeur régionales africaines. En éliminant la plupart des droits de douane (qui sont en moyenne de 6,9 %) et en réduisant de 14,3 % le coût des obstacles non tarifaires [14], l'Accord réduit considérablement les coûts de transaction et favorise l'avènement d'un environnement commercial intégré. En cette époque d'incertitude croissante au niveau mondial et de montée du protectionnisme commercial, l'harmonisation de la règlementation à l'échelle continentale renforcera encore la stabilité et la résilience des chaînes de valeur.

IV. Repositionnement de l'Afrique au-delà de la seule compétitivité des coûts

10. Même si les coûts de la main-d'œuvre en Afrique semblent bas, la faiblesse de la productivité contrebalance cet avantage. En moyenne, les coûts de la main-d'œuvre des entreprises africaines par travailleur ne représentent que 60 % des coûts d'entreprises comparables sises hors du continent. Toutefois, lorsqu'ils sont ajustés en fonction du PIB par habitant, cette dynamique s'inverse radicalement, les coûts salariaux par travailleur des entreprises africaines atteignant 190 % de ceux de leurs homologues (ce qui signifie que les entreprises paient davantage pour la main-d'œuvre par rapport à sa production économique) [15]. Toute stratégie régionale d'implantation des chaînes de valeur à tel ou tel endroit ne peut donc se fonder uniquement sur le caractère bon marché de la main-d'œuvre, mais doit plutôt tenir compte des véritables avantages concurrentiels du continent.

11. Bien que la productivité du travail ait progressé en Afrique (connaissant une hausse moyenne de 1,26 % par an de 1990 à 2021), elle reste faible. De plus, ces progrès varient fortement d'un secteur à l'autre. Le secteur agricole africain se distingue parmi les secteurs de chaîne de valeur régionale à fort potentiel, employant 42 % de la main-d'œuvre, mais souffrant de la productivité du travail la plus faible, inférieure de 60 % à la moyenne de l'ensemble des secteurs. En revanche, l'exploitation minière, les services publics et les services financiers, qui n'emploient que 3 % des travailleurs, sont plus de 10 fois plus productifs. Il résulte de cet écart que la plupart des travailleurs africains sont cantonnés dans des secteurs à faible productivité, ce qui, par voie de conséquence, fait obstacle à la transformation de la production à laquelle le continent aspire[16].

---

14 Commission économique pour l'Afrique, « La ZLECAf – Tout ce que vous devez savoir : Foire aux questions et réponses », numéro 1 (mars 2023).

[15] Alan Gelb *et al.*, « Can Africa be a manufacturing destination? Labor costs in comparative perspective », document de travail du Center for Global Development , nº 466 (2017).

[16] Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique 2024*.

12. Pour remédier à cette situation et dépasser l'idée d'une main-d'œuvre bon marché, l'Afrique doit se repositionner en proposant un éventail plus large de facteurs d'attrait pour les investisseurs. Les pays africains doivent investir dans la mise à niveau des compétences par le biais de politiques ciblant l'enseignement et la formation techniques et professionnels, ainsi que l'enseignement dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Pour les pays bien pourvus en ressources naturelles, cela inclut la formation de géologues, d'agronomes et d'autres experts afin de donner libre cours aux possibilités offertes par les minéraux et les terres arables pour la transformation structurelle. Dans le cadre de l'Accord, le continent pourrait se repositionner en favorisant les économies d'échelle et de gamme, en normalisant la production, et en favorisant l'élargissement des marchés grâce à la création de liens intersectoriels verticaux et horizontaux.

V. Questions directrices

13. Les questions suivantes serviront à orienter les débats au cours de la table ronde :

a) Quels sont les mécanismes de financement et les partenariats spécifiques dont les acteurs du secteur privé et les États pourraient tirer parti pour combler le déficit de financement africain pour les chaînes de valeur régionales ? De quelle manière les institutions internationales (banques multilatérales de développement, etc.) peuvent-elles compléter ces efforts ?

b) Quelles mesures pratiques de réduction des risques (ex. : cohérence des politiques, modèles de partage des risques, amélioration des systèmes de notation de crédit) peuvent attirer les investissements privés et encourager le développement de chaînes de valeur régionales à fort potentiel dans le cadre de l'Accord ?

c) Quels sont les principaux écarts de productivité auxquels font face les entreprises opérant dans les secteurs africains concernés par les chaînes de valeur régionales à fort potentiel ? Comment l'Afrique peut-elle tirer pleinement parti de son dividende démographique en cette ère numérique où la dépendance à l'égard de la main-d'œuvre humaine va décroissant ?

d) De quelle manière les investissements publics et privés dans l'enseignement (en particulier dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels ainsi que dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques) peuvent-ils contribuer à la réalisation des objectifs à long terme associés aux chaînes de valeur régionales, améliorer la productivité et créer des avantages concurrentiels au-delà des seules considérations liées au coût de la main-d'œuvre ?